

1

La démarche se fait en ligne avec mon compte EDUCONNECT via le site teleservice.education.gouv.fr avec mon identifiant et mon mot de passe ou par le biais de FranceConnect.

Mon compte EDUCONNECT s'applique à tous vos enfants du primaire au lycée. J'accède par exemple : au certificat de scolarité, aux bulletins, aux démarches en ligne pour l'inscription jusqu'au lycée.

Mon identifiant et mon mot de passe EDUCONNECT ME PERMETTENT D'ACCEDER A MON COMPTE **LEIA BY NEO**, espace numérique de travail me permettant notamment de recevoir toutes les informations liées à la scolarité de mon enfant, d'accéder aux devoirs, emploi du temps et notes avec le lien PRONOTE.

2

Sur la page d'accueil de mon compte EDUCONNECT, je clique sur « Inscrire » et j'accède au service entre le 19 juin et le 7 juillet inclus. En cas de difficultés techniques, vous pouvez joindre Mme Montilliet au 0495650865 choix 2

3

Je vérifie mes informations et celles de mon enfant : adresse, numéro de téléphone, mail...et je les modifie si nécessaire. Ces informations sont capitales et sont nécessaires aux services de la vie scolaire pour vous joindre.

Je peux préciser la demi-pension.

Je demande dès l'inscription l'étude automatique de mon droit à bourse.

Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à chaque rentrée scolaire.

4

Je consulte le récapitulatif et valide l'inscription.

- J'accède à la liste des documents à fournir (date limite le 07/07/25). Je dépose les documents demandés : RIB, fiche de vie scolaire, fiche d'urgence, photo...

Je télécharge la liste des fournitures et le document d'informations où vous trouverez notamment la réglementation applicable à la demi-pension, les numéros de téléphone et adresses mail qui vous seront utiles durant la scolarité de votre enfant

- Une fois l'inscription réalisée, l'autre responsable légal peut se connecter à son tour pour mettre à jour ses informations.